



ZONE DE DISTRIBUTION : MEOLANS VILLAGE

Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage :
SOURCE DU MOULIN SUPERIEUR. L'eau qui
l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 112
personnes sur 1 commune (MEOLANS-REVEL). Le
responsable des installations est : « MAIRIE DE
MEOLANS-REVEL ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
VEOLIA - EAU - GAP » qui assure l'exploitation du
réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. La limite de qualité est fixée
à 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 1,3 mg/L

Valeur maxi : 1,6 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de
substances différentes. La limite de qualité est fixée à
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés
et 0,1 microgramme/L par substance. En-deçà de la
valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut
être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 176

Valeur maxi : 0 microgramme/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau
exprimée en degré français. Il n'y a pas d'exigence de
qualité.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 24,5 °f

Valeur maxi : 27,1 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence,
laissez couler l'eau quelques
minutes avant de la boire.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du
robinet ne nécessite pas de
traitement complémentaire. Si vous
possédez un système de traitement
de l'eau, entretenez-le
régulièrement.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du
réseau d'eau froide. Elle se conserve
au frais sans excéder 24 heures.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez
autant que possible votre utilisation
de l'eau du robinet pour les usages
autres qu'alimentaires et d'hygiène
corporelle.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 11/04/2025

UDI 004000560

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres/familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Leur calcul répond à des critères nationaux. Les résultats du contrôle des paramètres liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.